

**Edgar ALLAN POE, *La Lettre volée*, 1844 (trad. par Baudelaire en 1856 et publié dans *Histoires extraordinaires*).**

*Nil sapientiæ odiosius acumine nimio.*

SENEQUE

J'étais à Paris en 18... Après une sombre et orageuse soirée d'automne, je jouissais de la double volupté de la méditation et d'une pipe d'écume de mer, en compagnie de mon ami Dupin, dans sa petite bibliothèque ou cabinet d'étude, rue Dunot, n° 33, au troisième, faubourg Saint-Germain. Pendant une bonne heure, nous avons gardé le silence ; chacun de nous, pour le premier observateur venu, aurait paru profondément et exclusivement occupé des tourbillons frisés de fumée qui chargeaient l'atmosphère de la chambre. Pour mon compte, je discutais en moi-même certains points, qui avaient été dans la première partie de la soirée l'objet de notre conversation ; je veux parler de l'affaire de la rue Morgue, et du mystère relatif à l'assassinat de Marie Roget<sup>1</sup>. Je rêvais donc à l'esèce d'analogie qui reliait ces deux affaires, quand la porte de notre appartement s'ouvrit et donna passage à notre vieille connaissance, à M. G..., le préfet de police de Paris.

Nous lui souhaitâmes cordialement la bienvenue ; car l'homme avait son côté charmant comme son côté méprisable, et nous ne l'avions pas vu depuis quelques années. Comme nous étions assis dans les ténèbres, Dupin se leva pour allumer une lampe ; mais il se rassit et n'en fit rien, en entendant G... dire qu'il était venu pour nous consulter, ou plutôt pour demander l'opinion de mon ami relativement à une affaire qui lui avait causé une masse d'embarras.

— Si c'est un cas qui demande de la réflexion, observa Dupin, s'abstenant d'allumer la mèche, nous l'examinerons plus convenablement dans les ténèbres.

— Voilà encore une de vos idées bizarres, dit le préfet, qui avait la manie d'appeler bizarres toutes les choses situées au delà de sa compréhension, et qui vivait ainsi au milieu d'une immense légion de bizarreries.

— C'est, ma foi, vrai ! dit Dupin en présentant une pipe à notre visiteur, et roulant vers lui un excellent fauteuil.

— Et maintenant, quel est le cas embarrassant ? demandai-je ; j'espère bien que ce n'est pas encore dans le genre assassinat.

---

<sup>1</sup> Encore un meurtre dont Dupin refait l'instruction. — *Le Double Assassinat dans la rue Morgue, le Mystère de Marie Roget et la Lettre volée* font une espèce de trilogie. — C. B.

— Oh ! non. Rien de pareil. Le fait est que l'affaire est vraiment très-simple, et je ne doute pas que nous ne puissions nous en tirer fort bien nous-mêmes ; mais j'ai pensé que Dupin ne  
30 serait pas fâché d'apprendre les détails de cette affaire, parce qu'elle est excessivement *bizarre*.

— Simple et bizarre, dit Dupin.

— Mais oui ; et cette expression n'est pourtant pas exacte ; l'un ou l'autre, si vous aimez mieux. Le fait est que nous avons été tous là-bas fortement embarrassés par cette affaire ; car, toute simple qu'elle est, elle nous dérouta complètement.

35 — Peut-être est-ce la simplicité même de la chose qui vous induit en erreur, dit mon ami.

— Quel non-sens nous dites-vous là ! répliqua le préfet, en riant de bon cœur.

— Peut-être le mystère est-il un peu *trop* clair, dit Dupin.

— Oh ! bonté du ciel ! qui a jamais ouï parler d'une idée pareille.

— Un peu *trop* évident.

40 — Ah ! ah ! ah ! ah ! oh ! oh ! criait notre hôte, qui se divertissait profondément. Oh ! Dupin, vous me ferez mourir de joie, voyez-vous.

— Et enfin, demandai-je, quelle est la chose en question ?

— Mais, je vous la dirai, répliqua le préfet, en lâchant une longue, solide et contemplative bouffée de fumée, et s'établissant dans son fauteuil. Je vous la dirai en peu de mots. Mais, avant  
45 de commencer, laissez-moi vous avertir que c'est une affaire qui demande le plus grand secret, et que je perdrais très-probablement le poste que j'occupe, si l'on savait que je l'ai confiée à qui que ce soit.

— Commencez, dis-je.

— Ou ne commencez pas, dit Dupin.

50 — C'est bien ; je commence. J'ai été informé personnellement, et en très-haut lieu, qu'un certain document de la plus grande importance avait été soustrait dans les appartements royaux. On sait quel est l'individu qui l'a volé ; cela est hors de doute ; on l'a vu s'en emparer. On sait aussi que ce document est toujours en sa possession.

— Comment sait-on cela ? demanda Dupin.

55 — Cela est clairement déduit de la nature du document et de la non-apparition de certains résultats qui surgiraient immédiatement s'il sortait des mains du voleur ; en d'autres termes, s'il était employé en vue du but que celui-ci doit évidemment se proposer.

— Veuillez être un peu plus clair, dis-je.

60 — Eh bien, j'irai jusqu'à vous dire que ce papier confère à son détenteur un certain pouvoir dans un certain lieu où ce pouvoir est d'une valeur inappréciable. Le préfet raffolait du *cant* diplomatique.

— Je continue à ne rien comprendre, dit Dupin.

65 — Rien, vraiment ? Allons ! Ce document, révélé à un troisième personnage, dont je tairai le nom, mettrait en question l'honneur d'une personne du plus haut rang ; et voilà ce qui donne au détenteur du document un ascendant sur l'illustre personne dont l'honneur et la sécurité sont ainsi mis en péril.

— Mais cet ascendant, interrompis-je, dépend de ceci : le voleur sait-il que la personne volée connaît son voleur ? Qui oserait... ?

70 — Le voleur, dit G..., c'est D..., qui ose tout ce qui est indigne d'un homme, aussi bien que ce qui est digne de lui. Le procédé du vol a été aussi ingénieux que hardi. Le document en question, une lettre, pour être franc, a été reçu par la personne volée pendant qu'elle était seule dans le boudoir royal. Pendant qu'elle le lisait, elle fut soudainement interrompue par l'entrée de l'illustre personnage à qui elle désirait particulièrement le cacher. Après avoir essayé en vain de le jeter rapidement dans un tiroir, elle fut obligée de le déposer tout ouvert sur une table. La  
75 lettre, toutefois, était retournée, la suscription en dessus, et, le contenu étant ainsi caché, elle n'attira pas l'attention. Sur ces entrefaites arriva le ministre D... Son œil de lynx perçoit immédiatement le papier, reconnaît l'écriture de la suscription, remarque l'embarras de la personne à qui elle était adressée, et pénètre son secret.

Après avoir traité quelques affaires, expédiées tambour battant, à sa manière habituelle, il tire

80 de sa poche une lettre à peu près semblable à la lettre en question, l'ouvre, fait semblant de la lire, et la place juste à côté de l'autre. Il se remet à causer, pendant un quart d'heure environ, des affaires publiques. À la longue, il prend congé, et met la main sur la lettre à laquelle il n'a aucun droit. La personne volée le vit, mais, naturellement, n'osa pas attirer l'attention sur ce fait, en présence du troisième personnage qui était à son côté. Le ministre décampa, laissant sur  
85 la table sa propre lettre, une lettre sans importance.

— Ainsi, dit Dupin en se tournant à moitié vers moi, voilà précisément le cas demandé pour rendre l'ascendant complet : le voleur sait que la personne volée connaît son voleur.

— Oui, répliqua le préfet, et, depuis quelques mois, il a été largement usé, dans un but politique, de l'empire conquis par ce stratagème, et jusqu'à un point fort dangereux. La personne  
90 volée est de jour en jour plus convaincue de la nécessité de retirer sa lettre. Mais, naturellement, cela ne peut pas se faire ouvertement. Enfin, poussée au désespoir, elle m'a chargé de la commission.

— Il n'était pas possible, je suppose, dit Dupin dans une auréole de fumée, de choisir ou même d'imaginer un agent plus sagace.

95 — Vous me flattez, répliqua le préfet ; mais il est bien possible qu'on ait conçu de moi quelque opinion de ce genre.

— Il est clair, dis-je, comme vous l'avez remarqué, que la lettre est toujours entre les mains du ministre ; puisque c'est le fait de la possession et non l'usage de la lettre qui crée l'ascendant. Avec l'usage, l'ascendant s'évanouit.

100 — C'est vrai, dit G..., et c'est d'après cette conviction que j'ai marché. Mon premier soin a été de faire une recherche minutieuse à l'hôtel du ministre ; et, là, mon principal embarras fut de chercher à son insu. Par-dessus tout, j'étais en garde contre le danger qu'il y aurait eu à lui donner un motif de soupçonner notre dessein.

— Mais, dis-je, vous êtes tout à fait à votre affaire, dans ces espèces d'investigations. La police  
105 parisienne a pratiqué la chose plus d'une fois.

— Oh ! sans doute ; — et c'est pourquoi j'avais bonne espérance. Les habitudes du ministre me donnaient d'ailleurs un grand avantage. Il est souvent absent de chez lui toute la nuit. Ses domestiques ne sont pas nombreux. Ils couchent à une certaine distance de l'appartement de leur maître, et, comme ils sont Napolitains avant tout, ils mettent de la bonne volonté à se  
110 laisser enivrer. J'ai, comme vous savez, des clefs avec lesquelles je puis ouvrir toutes les chambres et tous les cabinets de Paris. Pendant trois mois, il ne s'est pas passé une nuit dont je n'aie employé la plus grande partie à fouiller, en personne, l'hôtel D... Mon honneur y est intéressé, et, pour vous confier un grand secret, la récompense est énorme. Aussi je n'ai abandonné les recherches que lorsque j'ai été pleinement convaincu que le voleur était encore plus fin que moi.

115 Je crois que j'ai scruté tous les coins et recoins de la maison dans lesquels il était possible de cacher un papier.

— Mais ne serait-il pas possible, insinuai-je, que bien que la lettre fût au pouvoir du ministre, — elle y est indubitablement, — il l'eût cachée ailleurs que dans sa propre maison.

— Cela n'est guère possible, dit Dupin. La situation particulière, actuelle, des affaires de la  
120 cour, spécialement la nature de l'intrigue dans laquelle D... a pénétré, comme on sait, font de l'efficacité immédiate du document, — de la possibilité de le produire à la minute, — un point d'une importance presque égale à sa possession.

— La possibilité de le produire ? dis-je.

— Ou, si vous aimez mieux, de l'annihiler, dit Dupin.

125 — C'est vrai, remarquai-je. Le papier est donc évidemment dans l'hôtel. Quant au cas où il serait sur la personne même du ministre, nous le considérons comme tout à fait hors de la question.

— Absolument, dit le préfet. Je l'ai fait arrêter deux fois par de faux voleurs, et sa personne a été scrupuleusement fouillée sous mes propres yeux.

130 — Vous auriez pu vous épargner cette peine, dit Dupin. — D... n'est pas absolument fou, je présume, et dès lors il a dû prévoir ces guets-apens comme choses naturelles.

— Pas *absolument* fou, c'est vrai, dit G..., — toutefois, c'est un poète, ce qui, je crois, n'en est pas fort éloigné.

— C'est vrai, dit Dupin, après avoir longuement et pensivement poussé la fumée de sa pipe  
135 d'écume, bien que je me sois rendu moi-même coupable de certaine rapsodie.

— Voyons, dis-je, racontez-nous les détails précis de votre recherche.

— Le fait est que nous avons pris notre temps, et que nous avons cherché *partout*. J'ai une  
vieille expérience de ces sortes d'affaires. Nous avons entrepris la maison de chambre en  
chambre ; nous avons consacré à chacune les nuits de toute une semaine. Nous avons d'abord  
140 examiné les meubles de chaque appartement. Nous avons ouvert tous les tiroirs possibles ; et je  
présume que vous n'ignorez pas que, pour un agent de police bien dressé, un tiroir *secret* est une  
chose qui n'existe pas. Tout homme qui, dans une perquisition de cette nature, permet à un ti-  
roir secret de lui échapper, est une brute. La besogne est si facile ! Il y a dans chaque pièce une  
certaine quantité de volumes et de surfaces dont on peut se rendre compte. Nous avons pour ce-  
145 la des règles exactes. La cinquantième partie d'une ligne ne peut pas nous échapper.

Après les chambres, nous avons pris les sièges. Les coussins ont été sondés avec ces longues et  
fines aiguilles que vous m'avez vu employer. Nous avons enlevé les dessus des tables.

— Et pourquoi ?

— Quelquefois le dessus d'une table ou de toute autre pièce d'ameublement analogue est en-  
150 levé par une personne qui désire cacher quelque chose ; elle creuse le pied de la table ; l'objet  
est déposé dans la cavité, et le dessus remplacé. On se sert de la même manière des montants d'un  
lit.

— Mais ne pourrait-on pas deviner la cavité par l'auscultation ? demandai-je.

— Pas le moins du monde, si, en déposant l'objet, on a eu soin de l'entourer d'une bourre de  
155 coton suffisante. D'ailleurs, dans notre cas, nous étions obligés de procéder sans bruit.

— Mais vous n'avez pas pu défaire, — vous n'avez pas pu démonter toutes les pièces  
d'ameublement dans lesquelles on aurait pu cacher un dépôt de la façon dont vous parlez. Une  
lettre peut être roulée en une spirale très-mince, ressemblant beaucoup par sa forme et son vo-  
lume à une grosse aiguille à tricoter, et être ainsi insérée dans un bâton de chaise, par exemple.  
160 Avez-vous démonté toutes les chaises ?

— Non, certainement, mais nous avons fait mieux, nous avons examiné les bâtons de toutes  
les chaises de l'hôtel, et même les jointures de toutes les pièces de l'ameublement, à l'aide d'un  
puissant microscope. S'il y avait eu la moindre trace d'un désordre récent, nous l'aurions infail-  
liblement découvert à l'instant. Un seul grain de poussière causée par la vrille, par exemple,  
165 nous aurait sauté aux yeux comme une pomme. La moindre altération dans la colle, — un  
simple bâillement dans les jointures aurait suffi pour nous révéler la cachette.

— Je présume que vous avez examiné les glaces entre la glace et le planchéage, et que vous  
avez fouillé les lits et les courtines des lits, aussi bien que les rideaux et les tapis.

— Naturellement ; et, quand nous eûmes absolument passé en revue tous les articles de ce  
170 genre, nous avons examiné la maison elle-même. Nous avons divisé la totalité de sa surface en  
compartiments, que nous avons numérotés, pour être sûrs de n'en omettre aucun ; nous avons  
fait de chaque pouce carré l'objet d'un nouvel examen au microscope, et nous y avons compris  
les deux maisons adjacentes.

— Les deux maisons adjacentes ! m'écriai-je ; vous avez dû vous donner bien du mal.

175 — Oui, ma foi ! mais la récompense offerte est énorme.

— Dans les maisons, comprenez-vous le sol ?

— Le sol est partout pavé en briques. Comparativement, cela ne nous a pas donné grand  
mal. Nous avons examiné la mousse entre les briques, elle était intacte.

— Vous avez sans doute visité les papiers de D..., et les livres de la bibliothèque.

180 — Certainement ; nous avons ouvert chaque paquet et chaque article ; nous n'avons pas seu-  
lement ouvert les livres, mais nous les avons parcourus feuillet par feuillet, ne nous contentant  
pas de les secouer simplement comme font plusieurs de nos officiers de police. Nous avons aus-  
si mesuré l'épaisseur de chaque reliure avec la plus exacte minutie, et nous avons appliqué à

chacune la curiosité jalouse du microscope. Si l'on avait récemment inséré quelque chose dans  
185 une des reliures, il eût été absolument impossible que le fait échappât à notre observation. Cinq  
ou six volumes qui sortaient des mains du relieur ont été soigneusement sondés longitudinale-  
ment avec les aiguilles.

— Vous avez exploré les parquets, sous les tapis ?

— Sans doute. Nous avons enlevé chaque tapis, et nous avons examiné les planches au mi-  
190 croscope.

— Et les papiers des murs ?

— Aussi.

— Vous avez visité les caves ?

— Nous avons visité les caves.

195 — Ainsi, dis-je, vous avez fait fausse route, et la lettre n'est pas dans l'hôtel, comme vous le  
supposiez.

— Je crains que vous n'ayez raison, dit le préfet. — Et vous maintenant, Dupin, que me con-  
seillez-vous de faire ?

— Faire une perquisition complète.

200 — C'est absolument inutile ! répliqua G... Aussi sûr que je vis, la lettre n'est pas dans  
l'hôtel !

— Je n'ai pas de meilleur conseil à vous donner, dit Dupin. Vous avez, sans doute, un signa-  
lement exact de la lettre.

— Oh ! oui !

205 Et ici, le préfet, tirant un agenda, se mit à nous lire à haute voix une description minutieuse  
du document perdu, de son aspect intérieur, et spécialement de l'extérieur. Peu de temps après  
avoir fini la lecture de cette description, cet excellent homme prit congé de nous, plus accablé et  
l'esprit plus complètement découragé que je ne l'avais vu jusqu'alors.

210 Environ un mois après, il nous fit une seconde visite, et nous trouva occupés à peu près de la  
même façon. Il prit une pipe et un siège, et causa de choses et d'autres. À la longue, je lui dis :

— Eh bien, mais G..., et votre lettre volée ? Je présume qu'à la fin vous vous êtes résigné à  
comprendre que ce n'est pas une petite besogne que d'enfoncer le ministre ?

— Que le diable l'emporte ! — J'ai pourtant recommencé cette perquisition, comme Dupin  
me l'avait conseillé ; mais, comme je m'en doutais, ç'a été peine perdue.

215 — De combien est la récompense offerte ? vous nous avez dit... demanda Dupin.

— Mais... elle est très-forte... une récompense vraiment magnifique, — je ne veux pas vous  
dire au juste combien ; mais une chose que je vous dirai, c'est que je m'engagerais bien à payer  
de ma bourse cinquante mille francs à celui qui pourrait me trouver cette lettre. Le fait est que  
la chose devient de jour en jour plus urgente, et la récompense a été doublée tout récemment.

220 Mais, en vérité, on la triplerait, que je ne pourrais faire mon devoir mieux que je l'ai fait.

— Mais... oui... dit Dupin en traînant ses paroles au milieu des bouffées de sa pipe, je  
crois... réellement, G..., que vous n'avez pas fait... tout votre possible... vous n'êtes pas allé au  
fond de la question. Vous pourriez faire... un peu plus, je pense du moins, hein ?

— Comment ? dans quel sens ?

225 — Mais... (une bouffée de fumée) vous pourriez... (bouffée sur bouffée) — prendre conseil  
en cette matière, hein ? — (Trois bouffées de fumée.) — Vous rappelez-vous l'histoire qu'on ra-  
conte d'Abernethy<sup>2</sup> ?

— Non ! au diable votre Abernethy !

230 — Assurément ! au diable, si cela vous amuse ! — Or donc, une fois, un certain riche, fort  
avare, conçut le dessein de soutirer à Abernethy une consultation médicale. Dans ce but, il en-  
tama avec lui, au milieu d'une société, une conversation ordinaire, à travers laquelle il insinua  
au médecin son propre cas, comme celui d'un individu imaginaire.

— Nous supposerons, dit l'avare, que les symptômes sont tels et tels ; maintenant, docteur,

---

<sup>2</sup> Médecin anglais très-célèbre et très-excentrique. — C. B.

que lui conseilleriez-vous de prendre ?

235 — Que prendre ? dit Abernethy, mais prendre conseil, à coup sûr.

— Mais, dit le préfet, un peu décontenancé, je suis tout disposé à prendre conseil, et à payer pour cela. Je donnerais *vraiment* cinquante mille francs à quiconque me tirerait d'affaire.

— Dans ce cas, répliqua Dupin, ouvrant un tiroir et en tirant un livre de mandats, vous pouvez aussi bien me faire un bon pour la somme susdite. Quand vous l'aurez signé, je vous remet-

240 trai votre lettre.

Je fus stupéfié. Quant au préfet, il semblait absolument foudroyé. Pendant quelques minutes, il resta muet et immobile, regardant mon ami, la bouche béante, avec un air incrédule et des yeux qui semblaient lui sortir de la tête ; enfin, il parut revenir un peu à lui, il saisit une plume, et, après quelques hésitations, le regard ébahi et vide, il remplit et signa un bon de cin-

245 quante mille francs, et le tendit à Dupin par-dessus la table. Ce dernier l'examina soigneusement et le serra dans son portefeuille ; puis, ouvrant un pupitre, il en tira une lettre et la donna au préfet. Notre fonctionnaire l'agrippa dans une parfaite agonie de joie, l'ouvrit d'une main tremblante, jeta un coup d'œil sur son contenu, puis, attrapant précipitamment la porte, se rua sans plus de cérémonie hors de la chambre et de la maison, sans avoir prononcé une syllabe de-

250 puis le moment où Dupin l'avait prié de remplir le mandat.

Quand il fut parti, mon ami entra dans quelques explications.

— La police parisienne, dit-il, est excessivement habile dans son métier. Ses agents sont persévérants, ingénieux, rusés, et possèdent à fond toutes les connaissances que requièrent spécialement leurs fonctions. Aussi, quand G... nous détaillait son mode de perquisition dans l'hôtel

255 D..., j'avais une entière confiance dans ses talents, et j'étais sûr qu'il avait fait une investigation pleinement suffisante, dans le cercle de sa spécialité.

— Dans le cercle de sa spécialité ? dis-je.

— Oui, dit Dupin ; les mesures adoptées n'étaient pas seulement les meilleures dans l'espèce, elles furent aussi poussées à une absolue perfection. Si la lettre avait été cachée dans le rayon de

260 leur investigation, ces gaillards l'auraient trouvée, cela ne fait pas pour moi l'ombre d'un doute.

Je me contentai de rire ; mais Dupin semblait avoir dit cela fort sérieusement.

— Donc, les mesures, continua-t-il, étaient bonnes dans l'espèce et admirablement exécutées ; elles avaient pour défaut d'être inapplicables au cas et à l'homme en question. Il y a tout un ordre de moyens singulièrement ingénieux qui sont pour le préfet une sorte de lit de Pro-

265 cruste, sur lequel il adapte et garrotte tous ses plans. Mais il erre sans cesse par trop de profondeur ou par trop de superficialité pour le cas en question, et plus d'un écolier raisonnerait mieux que lui.

J'ai connu un enfant de huit ans, dont l'infailibilité au jeu de pair ou impair faisait l'admiration universelle. Ce jeu est simple, on y joue avec des billes. L'un des joueurs tient dans

270 sa main un certain nombre de ses billes, et demande à l'autre : « Pair ou non ? » Si celui-ci devine juste, il gagne une bille ; s'il se trompe, il en perd une. L'enfant dont je parle gagnait toutes les billes de l'école. Naturellement, il avait un mode de divination, lequel consistait dans la simple observation et dans l'appréciation de la finesse de ses adversaires. Supposons que son adversaire soit un parfait nigaud, et, levant sa main fermée, lui demande : « Pair ou impair ? Notre

275 écolier répond : « Impair ! » et il a perdu. Mais, à la seconde épreuve, il gagne, car il se dit en lui-même : « Le niais avait mis pair la première fois, et toute sa ruse ne va qu'à lui faire mettre impair à la seconde ; je dirai donc : « Impair ! » Il dit : « Impair », et il gagne.

Maintenant, avec un adversaire un peu moins simple, il aurait raisonné ainsi : « Ce garçon voit que, dans le premier cas, j'ai dit impair, et, dans le second, il se proposera, — c'est la pre-

280 mière idée qui se présentera à lui, — une simple variation de pair à impair comme a fait le premier bêta ; mais une seconde réflexion lui dira que c'est là un changement trop simple, et finalement il se décidera à mettre pair comme la première fois. — Je dirai donc : « Pair ! » Il dit pair, et gagne. Maintenant, ce mode de raisonnement de notre écolier, que ses camarades appellent la chance, — en dernière analyse, qu'est-ce que c'est ?

285 — C'est simplement, dis-je, une identification de l'intellect de notre raisonneur avec celui de

son adversaire.

— C'est cela même, dit Dupin ; et, quand je demandai à ce petit garçon par quel moyen il effectuait cette parfaite identification qui faisait tout son succès, il me fit la réponse suivante :

290 — Quand je veux savoir jusqu'à quel point quelqu'un est circonspect ou stupide, jusqu'à quel point il est bon ou méchant, ou quelles sont actuellement ses pensées, je compose mon visage d'après le sien, aussi exactement que possible, et j'attends alors pour savoir quels pensers ou quels sentiments naîtront dans mon esprit ou dans mon cœur, comme pour s'appareiller et correspondre avec ma physionomie.

Cette réponse de l'écolier enfonce de beaucoup toute la profondeur sophistique attribuée à  
295 La Rochefoucauld, à La Bruyère, à Machiavel et à Campanella.

— Et l'identification de l'intellect du raisonneur avec celui de son adversaire dépend, si je vous comprends bien, de l'exactitude avec laquelle l'intellect de l'adversaire est apprécié.

— Pour la valeur pratique, c'est en effet la condition, répliqua Dupin, et, si le préfet et toute sa bande se sont trompés si souvent, c'est, d'abord, faute de cette identification, en second lieu,  
300 par une appréciation inexacte, ou plutôt par la non-appréciation de l'intelligence avec laquelle ils se mesurent. Ils ne voient que leurs propres idées ingénieuses ; et, quand ils cherchent quelque chose de caché, ils ne pensent qu'aux moyens dont ils se seraient servis pour le cacher. Ils ont fortement raison en cela que leur propre ingéniosité est une représentation fidèle de celle de la foule ; mais, quand il se trouve un malfaiteur particulier dont la finesse diffère, en  
305 espèce, de la leur, ce malfaiteur, naturellement, les *roule*.

Cela ne manque jamais quand son astuce est au-dessus de la leur, et cela arrive très-fréquemment même quand elle est au-dessous. Ils ne varient pas leur système d'investigation ; tout au plus, quand ils sont incités par quelque cas insolite, — par quelque récompense extraordinaire, — ils exagèrent et poussent à outrance leurs vieilles routines ; mais ils ne changent  
310 rien à leurs principes.

Dans le cas de D..., par exemple, qu'a-t-on fait pour changer le système d'opération ? Qu'est-ce que c'est que toutes ces perforations, ces fouilles, ces sondes, cet examen au microscope, cette division des surfaces en pouces carrés numérotés ? — qu'est-ce que tout cela, si ce n'est l'exagération, dans son application, d'un des principes ou de plusieurs principes d'investigation,  
315 qui sont basés sur un ordre d'idées relatif à l'ingéniosité humaine, et dont le préfet a pris l'habitude dans la longue routine de ses fonctions ?

Ne voyez-vous pas qu'il considère comme chose démontrée que tous les hommes qui veulent cacher une lettre se servent, — si ce n'est précisément d'un trou fait à la vrille dans le pied d'une chaise, — au moins de quelque trou, de quelque coin tout à fait singulier dont ils ont puisé  
320 l'invention dans le même registre d'idées que le trou fait avec une vrille ?

Et ne voyez-vous pas aussi que des cachettes aussi *originales* ne sont employées que dans des occasions ordinaires, et ne sont adoptées que par des intelligences ordinaires ; car, dans tous les cas d'objets cachés, cette manière ambitieuse et torturée de cacher l'objet est, dans le principe, présumable et présumée ; ainsi, la découverte ne dépend nullement de la perspicacité, mais  
325 simplement du soin, de la patience et de la résolution des chercheurs. Mais, quand le cas est important, ou, ce qui revient au même aux yeux de la police, quand la récompense est considérable, on voit toutes ces belles qualités échouer infailliblement. Vous comprenez maintenant ce que je voulais dire en affirmant que, si la lettre volée avait été cachée dans le rayon de la perquisition de notre préfet, — en d'autres termes, si le principe inspireur de la cachette avait été  
330 compris dans les principes du préfet, — il l'eût infailliblement découverte. Cependant, ce fonctionnaire a été complètement mystifié ; et la cause première, originelle, de sa défaite, gît dans la supposition que le ministre est un fou, parce qu'il s'est fait une réputation de poète. Tous les fous sont poètes, — c'est la manière de voir du préfet, — et il n'est coupable que d'une fausse distribution du terme moyen, en inférant de là que tous les poètes sont fous.

335 — Mais est-ce vraiment le poète ? demandai-je. Je sais qu'ils sont deux frères, et ils se sont fait tous deux une réputation dans les lettres. Le ministre, je crois, a écrit un livre fort remarquable sur le calcul différentiel et intégral. Il est le mathématicien, et non pas le poète.

— Vous vous trompez ; je le connais fort bien ; il est poète *et* mathématicien. Comme poète  
et mathématicien, il a dû raisonner juste ; comme simple mathématicien, il n'aurait pas raison-  
340 né du tout, et se serait ainsi mis à la merci du préfet.

— Une pareille opinion, dis-je, est faite pour m'étonner ; elle est démentie par la voix du  
monde entier. Vous n'avez pas l'intention de mettre à néant l'idée mûrie par plusieurs siècles.  
La raison mathématique est depuis longtemps regardée comme la raison *par excellence*.

— *Il y a à parier*, répliqua Dupin, en citant Chamfort, *que toute idée politique, toute convention*  
345 *reçue est une sottise, car elle a convenu au plus grand nombre*. Les mathématiciens, — je vous ac-  
corde cela, — ont fait de leur mieux pour propager l'erreur populaire dont vous parlez, et qui,  
bien qu'elle ait été propagée comme vérité, n'en est pas moins une parfaite erreur. Par exemple,  
ils nous ont, avec un art digne d'une meilleure cause, accoutumés à appliquer le terme *analyse*  
aux opérations algébriques. Les Français sont les premiers coupables de cette tricherie scienti-  
350 fique ; mais, si l'on reconnaît que les termes de la langue ont une réelle importance, — si les  
mots tirent leur valeur de leur application, — oh ! alors, je concède qu'*analyse* traduit *algèbre*, à  
peu près comme en latin *ambitus* signifie *ambition* ; *religio*, religion ; ou *homines honesti*, la classe  
des gens honorables.

— Je vois, dis-je, que vous allez vous faire une querelle avec un bon nombre d'algébristes de  
355 Paris ; — mais continuez.

— Je conteste la validité, et conséquemment les résultats d'une raison cultivée par tout pro-  
cédé spécial autre que la logique abstraite. Je conteste particulièrement le raisonnement tiré de  
l'étude des mathématiques. Les mathématiques sont la science des formes et des quantités ; le  
raisonnement mathématique n'est autre que la simple logique appliquée à la forme et à la  
360 quantité. La grande erreur consiste à supposer que les vérités qu'on nomme *purement* algé-  
briques sont des vérités abstraites ou générales. Et cette erreur est si énorme, que je suis émer-  
veillé de l'unanimité avec laquelle elle est accueillie. Les axiomes mathématiques ne sont pas  
des axiomes d'une vérité générale. Ce qui est vrai d'un rapport de forme ou de quantité est sou-  
vent une grossière erreur relativement à la morale, par exemple. Dans cette dernière science, il  
365 est très-communément faux que la somme des fractions soit égale au tout. De même en chimie,  
l'axiome a tort. Dans l'appréciation d'une force motrice, il a également tort ; car deux moteurs,  
chacun étant d'une puissance donnée, n'ont pas, nécessairement, quand ils sont associés, une  
puissance égale à la somme de leurs puissances prises séparément. Il y a une foule d'autres véri-  
tés mathématiques qui ne sont des vérités que dans des limites de *rapport*. Mais le mathémati-  
370 cien argumente incorrigiblement d'après ses *vérités finies*, comme si elles étaient d'une applica-  
tion générale et absolue, — valeur que d'ailleurs le monde leur attribue. Bryant, dans sa très-  
remarquable *Mythologie*, mentionne une source analogue d'erreurs, quand il dit que, bien que  
personne ne croie aux fables du paganisme, cependant nous nous oublions nous-mêmes sans  
cesse au point d'en tirer des déductions, comme si elles étaient des réalités vivantes. Il y a  
375 d'ailleurs chez nos algébristes, qui sont eux-mêmes des païens, de certaines fables païennes aux-  
quelles on ajoute foi, et dont on a tiré des conséquences, non pas tant par une absence de mé-  
moire que par un incompréhensible trouble du cerveau. Bref, je n'ai jamais rencontré de pur  
mathématicien en qui on pût avoir confiance en dehors de ses racines et de ses équations ; je  
n'en ai pas connu un seul qui ne tînt pas clandestinement pour article de foi que  $x^2 + px$  est ab-  
380 solument et inconditionnellement égal à  $q$ . Dites à l'un de ces messieurs, en matière  
d'expérience, si cela vous amuse, que vous croyez à la possibilité de cas où  $x^2 + px$  ne serait pas  
absolument égal à  $q$  ; et, quand vous lui aurez fait comprendre ce que vous voulez dire, mettez-  
vous hors de sa portée et le plus lestement possible ; car, sans aucun doute, il essaiera de vous  
assommer.

385 Je veux dire, continua Dupin, pendant que je me contentais de rire de ses dernières observa-  
tions, que, si le ministre n'avait été qu'un mathématicien, le préfet n'aurait pas été dans la né-  
cessité de me souscrire ce billet. Je le connaissais pour un mathématicien et un poète, et j'avais  
pris mes mesures en raison de sa capacité, et en tenant compte des circonstances où il se trou-  
vait placé. Je savais que c'était un homme de cour et un intrigant déterminé. Je réfléchis qu'un



390 pareil homme devait indubitablement être au courant des pratiques de la police. Évidemment, il devait avoir prévu — et l'événement l'a prouvé — les guet-apens qui lui ont été préparés. Je me dis qu'il avait prévu les perquisitions secrètes dans son hôtel. Ces fréquentes absences nocturnes que notre bon préfet avait saluées comme des adjuvants positifs de son futur succès, je les regardais simplement comme des ruses pour faciliter les libres recherches de la police et lui per-  
395 suader plus facilement que la lettre n'était pas dans l'hôtel. Je sentais aussi que toute la série d'idées relatives aux principes invariables de l'action policière dans les cas de perquisition, — idées que je vous expliquai tout à l'heure, non sans quelque peine, — je sentais, dis-je, que toute cette série d'idées avait dû nécessairement se dérouler dans l'esprit du ministre.

Cela devait impérativement le conduire à dédaigner toutes les cachettes vulgaires. Cet  
400 homme-là ne pouvait être assez faible pour ne pas deviner que la cachette la plus compliquée, la plus profonde de son hôtel serait aussi peu secrète qu'une antichambre ou une armoire pour les yeux, les sondes, les vrilles et les microscopes du préfet. Enfin je voyais qu'il avait dû viser nécessairement à la simplicité, s'il n'y avait pas été induit par un goût naturel. Vous vous rappelez sans doute avec quels éclats de rire le préfet accueillit l'idée que j'exprimai dans notre première  
405 entrevue, à savoir que, si le mystère l'embarrassait si fort, c'était peut-être en raison de son absolue simplicité.

— Oui, dis-je, je me rappelle parfaitement son hilarité. Je croyais vraiment qu'il allait tomber dans des attaques de nerfs.

— Le monde matériel, continua Dupin, est plein d'analogies exactes avec l'immatériel, et  
410 c'est ce qui donne une couleur de vérité à ce dogme de rhétorique, qu'une métaphore ou une comparaison peut fortifier un argument aussi bien qu'embellir une description.

Le principe de la force d'inertie, par exemple, semble identique dans les deux natures, physique et métaphysique ; un gros corps est plus difficilement mis en mouvement qu'un petit, et sa quantité de mouvement est en proportion de cette difficulté ; voilà qui est aussi positif que  
415 cette proposition analogue : les intellects d'une vaste capacité, qui sont en même temps plus impétueux, plus constants et plus accidentés dans leur mouvement que ceux d'un degré inférieur, sont ceux qui se meuvent le moins aisément, et qui sont les plus embarrassés d'hésitation quand ils se mettent en marche. Autre exemple : avez-vous jamais remarqué quelles sont les enseignes de boutique qui attirent le plus l'attention ?

420 — Je n'ai jamais songé à cela, dis-je.

— Il existe, reprit Dupin, un jeu de divination, qu'on joue avec une carte géographique. Un des joueurs prie quelqu'un de deviner un mot donné, — un nom de ville, de rivière, d'état ou d'empire, — enfin un mot quelconque compris dans l'étendue bigarrée et embrouillée de la carte. Une personne novice dans le jeu cherche en général à embarrasser ses adversaires en leur  
425 donnant à deviner des noms écrits en caractères imperceptibles ; mais les adeptes du jeu choisissent des mots en gros caractères qui s'étendent d'un bout de la carte à l'autre. Ces mots-là, comme les enseignes et les affiches à lettres énormes, échappent à l'observateur par le fait même de leur excessive évidence ; et, ici, l'oubli matériel est précisément analogue à l'inattention morale d'un esprit qui laisse échapper les considérations trop palpables, évidentes jusqu'à la banali-  
430 té et l'importunité. Mais c'est là un cas, à ce qu'il semble, un peu au-dessus ou au-dessous de l'intelligence du préfet. Il n'a jamais cru probable ou possible que le ministre eût déposé sa lettre juste sous le nez du monde entier, comme pour mieux empêcher un individu quelconque de l'apercevoir.

Mais plus je réfléchissais à l'audacieux, au distinctif et brillant esprit de D..., — à ce fait qu'il  
435 avait dû toujours avoir le document sous la main, pour en faire immédiatement usage, si besoin était, — et à cet autre fait que, d'après la démonstration décisive fournie par le préfet, ce document n'était pas caché dans les limites d'une perquisition ordinaire et en règle, — plus je me sentais convaincu que le ministre, pour cacher sa lettre, avait eu recours à l'expédient le plus ingénieux du monde, le plus large, qui était de ne pas même essayer de la cacher.

440 Pénétré de ces idées, j'ajustai sur mes yeux une paire de lunettes vertes, et je me présentai un beau matin, comme par hasard, à l'hôtel du ministre. Je trouve D... chez lui, bâillant, flânant,

musant, et se prétendant accablé d'un suprême ennui. D... est peut-être l'homme le plus réellement énergique qui soit aujourd'hui, mais c'est seulement quand il est sûr de n'être vu de personne.

445 Pour n'être pas en reste avec lui, je me plaignais de la faiblesse de mes yeux et de la nécessité de porter des lunettes. Mais, derrière ces lunettes, j'inspectais soigneusement et minutieusement tout l'appartement, en faisant semblant d'être tout à la conversation de mon hôte.

Je donnai une attention spéciale à un vaste bureau auprès duquel il était assis, et sur lequel gisaient pêle-mêle des lettres diverses et d'autres papiers, avec un ou deux instruments de musique et quelques livres. Après un long examen, fait à loisir, je n'y vis rien qui pût exciter particulièrement mes soupçons.

À la longue, mes yeux, en faisant le tour de la chambre, tombèrent sur un misérable porte-cartes, orné de clinquant, et suspendu par un ruban bleu crasseux à un petit bouton de cuivre au-dessus du manteau de la cheminée. Ce porte-cartes, qui avait trois ou quatre compartiments, 455 contenait cinq ou six cartes de visite et une lettre unique. Cette dernière était fortement salie et chiffonnée. Elle était presque déchirée en deux par le milieu, comme si on avait eu d'abord l'intention de la déchirer entièrement, ainsi qu'on fait d'un objet sans valeur ; mais on avait vraisemblablement changé d'idée. Elle portait un large sceau noir avec le chiffre de D... très en évidence, et était adressée au ministre lui-même. La suscription était d'une écriture de femme 460 très-fine. On l'avait jetée négligemment, et même, à ce qu'il semblait, assez dédaigneusement dans l'un des compartiments supérieurs du porte-cartes.

À peine eus-je jeté un coup d'œil sur cette lettre, que je conclus que c'était celle dont j'étais en quête. Évidemment elle était, par son aspect, absolument différente de celle dont le préfet nous avait lu une description si minutieuse. Ici, le sceau était large et noir avec le chiffre de 465 D... ; dans l'autre, il était petit et rouge, avec les armes ducales de la famille S... Ici, la suscription était d'une écriture menue et féminine ; dans l'autre, l'adresse, portant le nom d'une personne royale, était d'une écriture hardie, décidée et caractérisée ; les deux lettres ne se ressemblaient qu'en un point, la dimension. Mais le caractère excessif de ces différences, fondamentales en somme, la saleté, l'état déplorable du papier, fripé et déchiré, qui contredisaient les vé- 470 ritables habitudes de D..., si méthodiques, et qui dénonçaient l'intention de dérouter un indiscret en lui offrant toutes les apparences d'un document sans valeur, — tout cela, en y ajoutant la situation imprudente du document mis en plein sous les yeux de tous les visiteurs et concordant ainsi exactement avec mes conclusions antérieures, — tout cela, dis-je, était fait pour corroborer décidément les soupçons de quelqu'un venu avec le parti pris du soupçon.

475 Je prolongeai ma visite aussi longtemps que possible, et, tout en soutenant une discussion très-vive avec le ministre sur un point que je savais être pour lui d'un intérêt toujours nouveau, je gardais invariablement mon attention braquée sur la lettre. Tout en faisant cet examen, je réfléchissais sur son aspect extérieur et sur la manière dont elle était arrangée dans le porte-cartes, et à la longue je tombai sur une découverte qui mit à néant le léger doute qui pouvait me rester 480 encore. En analysant les bords du papier, je remarquai qu'ils étaient plus éraillés que *nature*. Ils présentaient l'aspect cassé d'un papier dur, qui, ayant été plié et foulé par le couteau à papier, a été replié dans le sens inverse, mais dans les mêmes plis qui constituaient sa forme première. Cette découverte me suffisait. Il était clair pour moi que la lettre avait été retournée comme un gant, repliée et recachetée. Je souhaitai le bonjour au ministre, et je pris soudainement congé de 485 lui, en oubliant une tabatière en or sur son bureau.

Le matin suivant, je vins pour chercher ma tabatière, et nous reprîmes très-vivement la conversation de la veille. Mais, pendant que la discussion s'engageait, une détonation très-forte, comme un coup de pistolet, se fit entendre sous les fenêtres de l'hôtel, et fut suivie des cris et des vociférations d'une foule épouvantée. D... se précipita vers une fenêtre, l'ouvrit, et regarda 490 dans la rue. En même temps, j'allai droit au porte-cartes, je pris la lettre, je la mis dans ma poche, et je la remplaçai par une autre, une espèce de *fac-similé* (quant à l'extérieur), que j'avais soigneusement préparé chez moi, — en contrefaisant le chiffre de D... à l'aide d'un sceau de mie de pain.

Le tumulte de la rue avait été causé par le caprice insensé d'un homme armé d'un fusil. Il  
495 avait déchargé son arme au milieu d'une foule de femmes et d'enfants. Mais comme elle n'était  
pas chargée à balle, on prit ce drôle pour un lunatique ou un ivrogne, et on lui permit de con-  
tinuer son chemin. Quand il fut parti, D... se retira de la fenêtre, où je l'avais suivi immédiate-  
ment après m'être assuré de la précieuse lettre. Peu d'instant après, je lui dis adieu. Le préten-  
du fou était un homme payé par moi.

500 — Mais quel était votre but, demandai-je à mon ami, en remplaçant la lettre par une contre-  
façon ? N'eût-il pas été plus simple, dès votre première visite, de vous en emparer, sans autres  
précautions, et de vous en aller ?

— D..., répliqua Dupin, est capable de tout, et, de plus, c'est un homme solide. D'ailleurs, il  
a dans son hôtel des serviteurs à sa dévotion. Si j'avais fait l'extravagante tentative dont vous  
505 parlez, je ne serais pas sorti vivant de chez lui. Le bon peuple de Paris n'aurait plus entendu par-  
ler de moi. Mais, à part ces considérations, j'avais un but particulier. Vous connaissez mes sym-  
pathies politiques. Dans cette affaire, j'agis comme partisan de la dame en question. Voilà dix-  
huit mois que le ministre la tient en son pouvoir. C'est elle maintenant qui le tient, puisqu'il  
ignore que la lettre n'est plus chez lui, et qu'il va vouloir procéder à son chantage habituel. Il va  
510 donc infailliblement opérer lui-même et du premier coup sa ruine politique. Sa chute ne sera  
pas moins précipitée que ridicule. On parle fort lestement du *facilis descensus Averni* ; mais, en  
matière d'escalades, on peut dire ce que la Catalani disait du chant : il est plus facile de monter  
que de descendre. Dans le cas présent, je n'ai aucune sympathie, pas même de pitié pour celui  
qui va descendre. D..., c'est le vrai *monstrum horrendum*, — un homme de génie sans principes.  
515 Je vous avoue, cependant, que je ne serais pas fâché de connaître le caractère exact de ses pen-  
sées, quand, mis au défi par celle que le préfet appelle *une certaine personne*, il sera réduit à ou-  
vrir la lettre que j'ai laissée pour lui dans son porte-cartes.

— Comment ! est-ce que vous y avez mis quelque chose de particulier ?

— Eh mais ! il ne m'a pas semblé tout à fait convenable de laisser l'intérieur en blanc, — cela  
520 aurait eu l'air d'une insulte. Une fois, à Vienne, D... m'a joué un vilain tour, et je lui dis d'un  
ton tout à fait gai que je m'en souviendrais. Aussi, comme je savais qu'il éprouverait une cer-  
taine curiosité relativement à la personne par qui il se trouvait joué, je pensai que ce serait  
vraiment dommage de ne pas lui laisser un indice quelconque. Il connaît fort bien mon écrit-  
ture, et j'ai copié tout au beau milieu de la page blanche ces mots :

525 . . . . . *Un dessein si funeste,*  
*S'il n'est digne d'Atrée, est digne de Thyeste.*

Vous trouverez cela dans l'*Atrée* de Crébillon.